



Nicollin SAS

2201 CORCELLES OM

30/11/2025

Tél. : 03 81 58 29 29

Fax : 03 81 58 29 20

Facture N° : 252201636

Code client : C0028788

Siège social et administratif

Green Campus Park - Bâtiment 37
33 Avenue du Dr Georges Levy
69200 VENISSIEUX
Tél. : 04 72 89 05 60
Fax : 04 78 70 49 59
S.A.S. au capital de 225 000 €
Siret 775 644 149 00764 – NAF 3811 Z
N° TVA CE : FR 41 775 644 149

CAMPANILE BESANCON

CHEZ TAKE A WASTE

24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS (9ème Arrondissement)

FRANCE

N° TVA :

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Période de Facturation du 01/11/2025 au 30/11/2025 FORFAIT MENSUEL LOCATION COLLECTE ET TRAITEMENT 1 BAC 120 L BIODECHETS LE LUNDI	1,000	214,96	20,00	214,96	214,96	214,96	0,0000
Règlement par Virement au 30/12/2025							

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs. La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

H.T.	214,96 €
TVA 20,00	42,99 €
TVA	
TOTAL T.T.C.	257,95 €

TVA sur Encaissement

Prestations de service

Date	30/11/2025
Centre	2201
Facture N°	252201636
Client N°	C0028788

Veillez adresser votre règlement au
Green Campus Park - Bâtiment 37
33 Avenue du Dr Georges Levy
69200 VENISSIEUX
accompagné de ce papillon

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPPLPD

SOCIETE GENERALE : FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXXX

Centre d'Exploitation :

NICOLLIN SAS
2201 CORCELLES OM
CHEMIN DU BOIS DES DAMES

Adresse Client :

CAMPANILE BESANCON
CHEZ TAKE A WASTE
24 RUE DE CLICHY

25410 CORCELLES FERRIERES

SIRET: 77564414900160

Tél. : 03 81 58 29 29

75009 PARIS